Lysalie

FACTURE D'ACOMPTE

DJ Démo, animation musicale (démonstration)
4 quai du Port
34200 Sète
SIRET 123 456 789 00012 · SIREN 123 456 789
06 39 98 60 20

FAC-2026-001

Émise le 4 févr. 2026
Échéance de paiement : 18 févr. 2026
Prestation de services

FACTURÉ À

Laura & Yanis
laura.yanis@example.com

Animation de la journée et de la soirée · mariage du 28 oct. 2026 · Domaine de la Garrigue

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Acompte de 30 % du devis	1	495,00 €	495,00 €

Total à régler **495,00 €**

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

RÈGLEMENT

Règlement par virement :
IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 (démo)

✓ Réglée le 8 févr. 2026

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission, au plus tard le 18 févr. 2026.

Pénalités de retard : 10 % par an, exigibles sans rappel dès le lendemain de la date d'échéance.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.